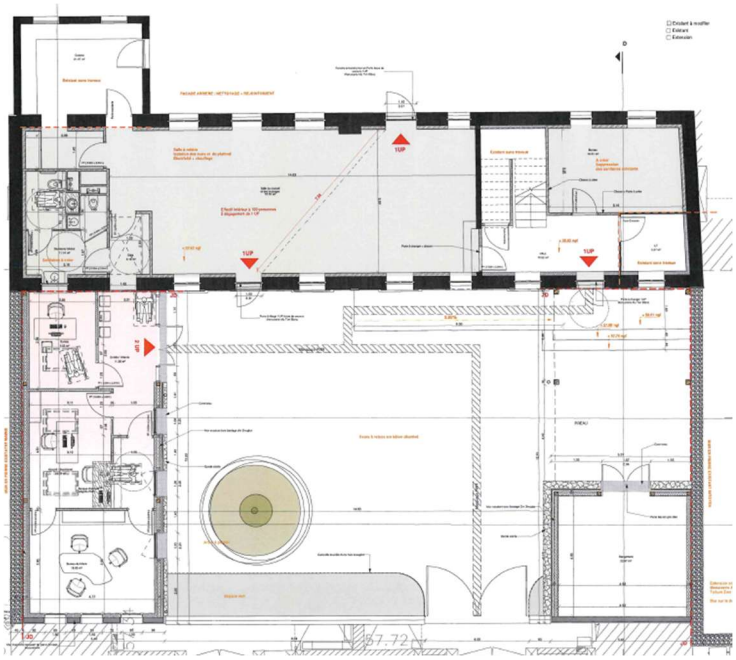
Commune de
COLOMBY-ANGUERNY

n ° 258 – 13 novembre 2026

La lettre de la mairie

Les travaux pour la mise aux normes (PMR) de la mairie commencent. Sont concernés les bureaux administratifs, la salle de mariage, les toilettes et le relais d'assistantes maternelles.









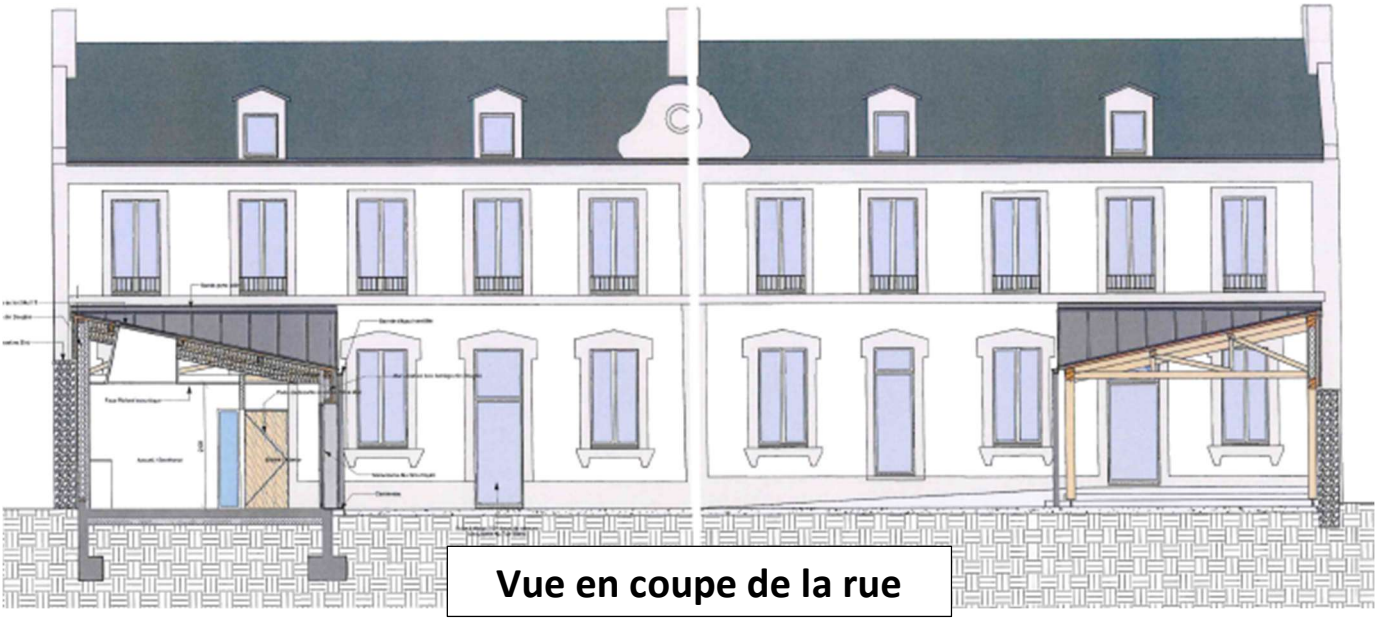


La mise aux normes de la mairie était prévue dans la mandature précédente. Après l'élaboration en 2021 d'esquisses, le projet a été ajourné suite à la fermeture de l'école de Basly. Il a fallu revoir le fonctionnement du syndicat scolaire, ce qui nous a amené à repenser avec la commune d'Anisy à la création de nouveaux locaux. Les travaux d'aménagement de la mairie n'ont repris qu'en juin 2025 avec un cabinet d'architecte et le lancement d'un appel d'offres en décembre.

Suite aux élections municipales de mars dernier, le commencement des travaux s'est trouvé décalé en septembre puis octobre du fait de la mise en liquidation d'une entreprise de gros œuvre.

Repris en octobre dernier, le calendrier prévoit une fin des travaux en juin 2027.

Le montant des travaux est de 517 149 € HT :
- *456 598 € HT pour la mise aux normes PMR de la mairie,*
- *45 360 € HT pour le cabinet d'architecte et de maîtrise d'œuvre*
- *15 191 € HT pour le bureau de contrôle, géomètre, expertises, coordonnateur SPS, etc...*



Vue en coupe de la rue

En 1992, de gros travaux ont été entrepris pour moderniser le bâtiment qui servait de mairie, d'école et de logement.

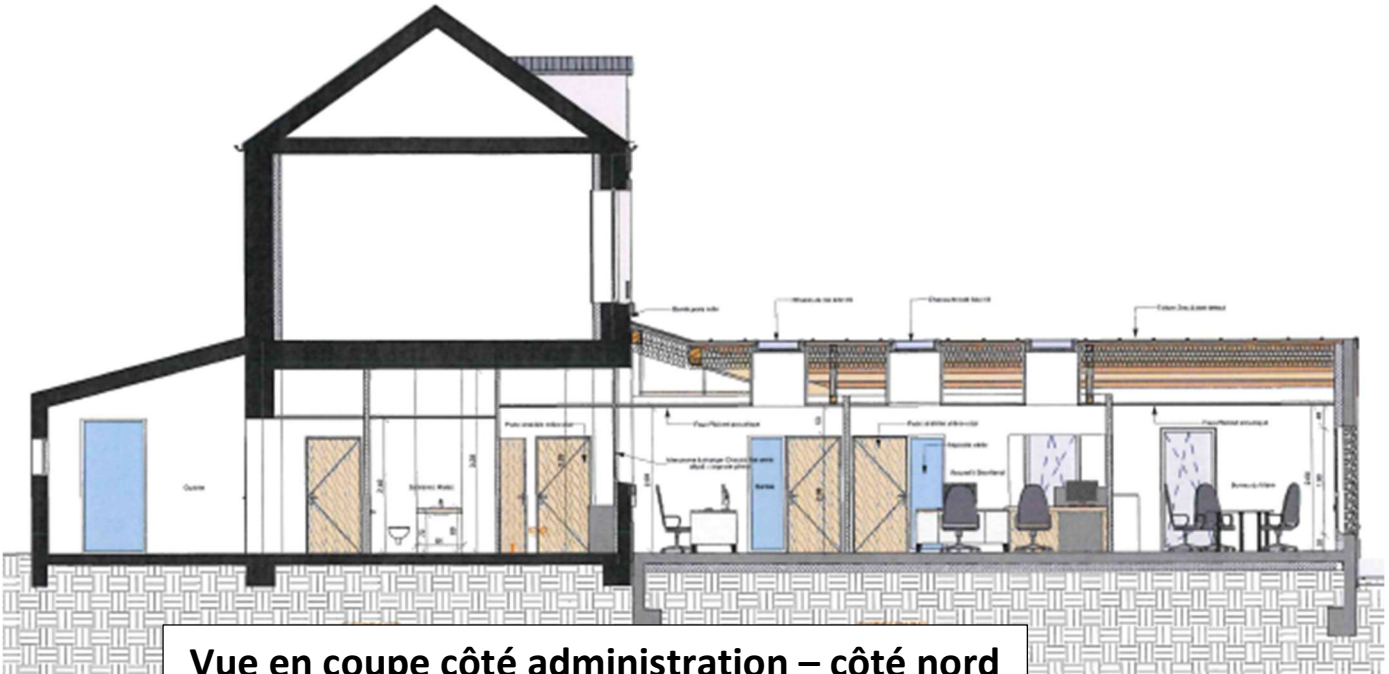
Aujourd'hui, les locaux ouverts au public ne sont plus aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). Le but principal est donc de rendre accessible ce bien à toute personne qui rencontre des difficultés pour se déplacer, de façon temporaire (blessure, grossesse, poussette) ou permanente (handicap, personne âgée ou invalide).

L'aile gauche accueillera la partie administrative avec trois bureaux, celui de la secrétaire (14 m^2), du maire (19 m^2) et le dernier (10 m^2) qui sera mutualisé pour les adjoints et les associations communales. Dans ce troisième bureau pourront se réunir les organismes comme les commissions communales, l'Association des parents d'élèves, Colomby-Anguerny Anim', le Comité de jumelage East Woodhay, la CAF, le CAUE, etc…

De l'autre côté, un local de 24 m^2 servira de stockage pour les tables extérieures, les bancs, le matériel de vote, les panneaux électoraux entre autres. Dans le prolongement, un préau de 40 m^2 permettra de stationner des vélos et d'accueillir les familles qui le souhaitent après un mariage (vin d'honneur, …).

Dans la partie la plus ancienne, un bureau sera créé au rez de chaussée pour l'accueil des familles au sein du relais petite enfance. Les toilettes seront déplacées de l'autre côté du bâtiment, pour être accessibles à toutes les personnes. La salle existante (67 m^2), qui servait depuis plus de vingt ans de garderie et de cantine sera refaite entièrement : les portes extérieures, l'isolation et la création d'une nouvelle ouverture de sécurité donnant dans les jardins.

Des aménagements pour la sécurité sont prévus sur la route départementale.



Vue en coupe côté administration – côté nord



Cérémonie du 11 novembre 2026 au monument aux morts Saint-Vigor







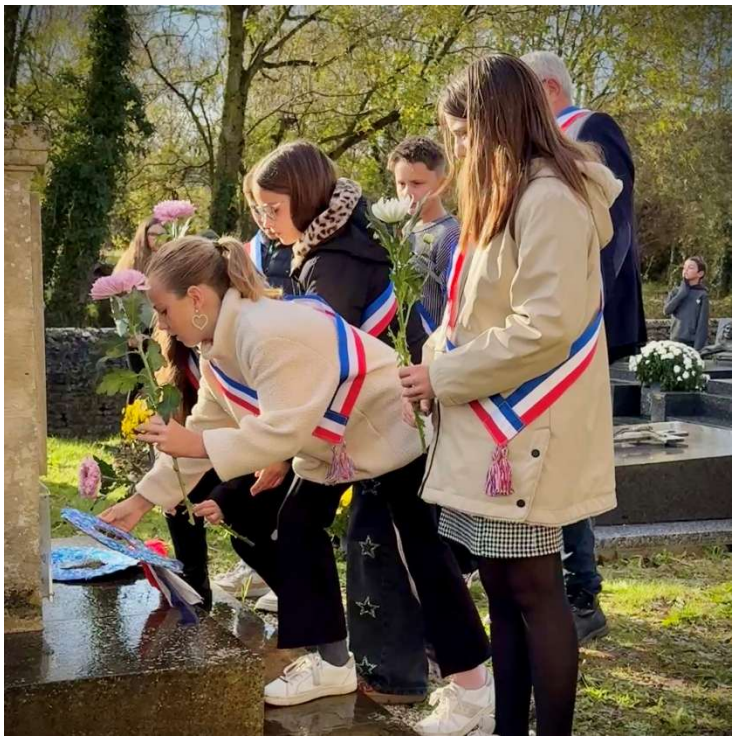
Une belle assemblée était présente mercredi 11 novembre dans le cimetière Saint-Vigor pour cette 108e cérémonie. Cette journée est consacrée à la victoire et la paix, le jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et l'hommage à tous les « morts pour la France en 2026 ».

Avant la cérémonie, M. le député, Bertrand Bouyx a remis une écharpe aux membres du conseil des jeunes de la commune. Ces écharpes ont été confectionnés par Mado Philippe et Josiane Aïssat.

Après la lecture du message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants, par Marion Laurent, des jeunes ont lu un poème écrit par les enfants de CM2 de l'école Louis-Valmont Roy, reprenant le prénom de chaque soldat inscrit sur les deux monuments aux morts de notre commune.









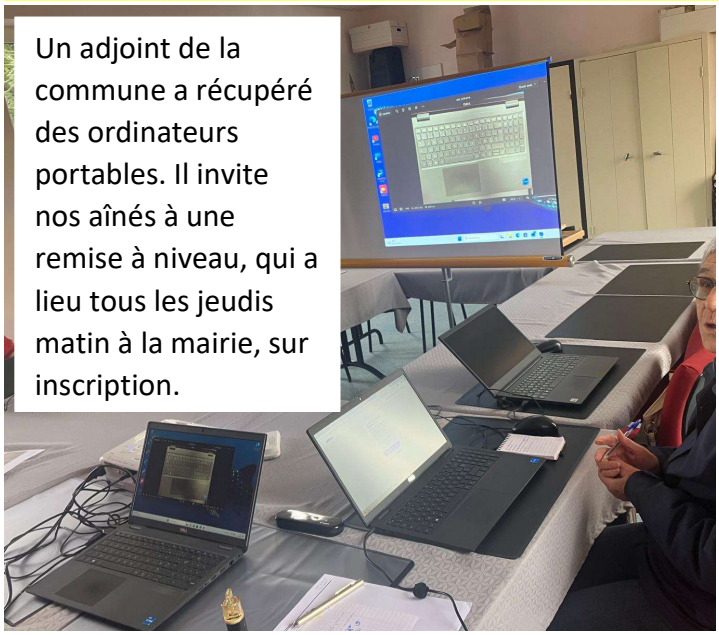


L'appel aux morts a été effectué par les maires honoraires, Daniel Clarence, Alain Yaouanc et le maire accompagnés des anciens combattants présents, messieurs Paul Rivoalen, Daniel Millère et Jean-Louis Jacqueline.

Ensuite, deux gerbes confectionnées par les cinq classes de l'école primaire ont été déposées par les jeunes au pied du monument avec celles des officiels.

Après la cérémonie, tout le monde était invité à partager un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur dans la grange du Colombier.

Initiation à l'informatique



Un adjoint de la commune a récupéré des ordinateurs portables. Il invite nos aînés à une remise à niveau, qui a lieu tous les jeudis matin à la mairie, sur inscription.





M. Stéphane Delaune, sapeur pompier de la caserne de Couvre-chef (Caen) s'est présenté en mairie. Il est autorisé à vous rendre visite dans le cadre des calendriers « des sapeurs-pompiers 2027 ». Les dons récupérés vont à l'amicale des centres de secours locaux.





